

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2014

---

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CD7

présenté par

M. Bardy, Mme Alaux, M. Alexis Bachelay, Mme Beaubatie, Mme Berthelot, Mme Biémouret, M. Bies, M. Boudié, M. Bouillon, M. Bricout, Mme Buis, M. Burroni, M. Calmette, M. Capet, M. Caullet, M. Cotel, M. Deguilhem, Mme Delaunay, Mme Françoise Dubois, M. Duron, Mme Errante, Mme Gaillard, Mme Le Dissez, M. Arnaud Leroy, M. Lesage, Mme Lignières-Cassou, M. Montaugé, M. Pauvros, M. Plisson, M. Polutélé, Mme Quéré, Mme Reynaud, M. Sauvan, Mme Tallard et M. Vignal

-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« La désignation »,

les mots :

« L' habilitation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à clarifier le principe de reconnaissance de PTCE.